Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de construction d'une animalerie à Dorigny: le Conseil d'Etat pose des questions complémentaires

Dans sa séance du 7 octobre, le Conseil d'Etat a pris acte du rapport déposé par l'expert chargé d'étudier le projet de construction d'une animalerie centrale à Dorigny. Il a confié au DFJ le soin d'entreprendre des études complémentaires. Ce n'est qu'une fois en possession de ces éléments que le Conseil d'Etat se déterminera sur la suite à donner au projet. Lors de cette même séance, le Conseil d'Etat a répondu à l'interpellation urgente du député Jean-Marie Surer à propos des animaleries.

Le Conseil d'Etat a pris acte du rapport sur le projet de plate-forme d'animalerie centrale à Dorigny. Cette expertise, finalisée le 10 juin 2002, a été effectuée par le professeur Jacques Samarut, expert étranger au projet et reconnu internationalement pour ses compétences dans le domaine concerné. Sur la base des conclusions de l'expert, le Conseil d'Etat a décidé d'approfondir les études relatives au projet d'animalerie centrale. Un mandat a été confié au Rectorat de l'Université de Lausanne, en collaboration avec ses différents partenaires, d'identifier et d'évaluer diverses solutions, et de dresser un inventaire exhaustif des animaleries existantes et des projets de construction ou de réaménagement envisagés. Le rapport complémentaire est attendu pour fin janvier 2003.

En réponse à l'interpellation du député Jean-Marie Surer, qui s'était interrogé à propos de l'aménagement d'une petite animalerie dans le bâtiment de pharmacie à Dorigny, le Conseil d'Etat précise que les travaux envisagés consisteraient en une réhabilitation de cette petite animalerie - prévue dès la construction de ce bâtiment en 1991 - qui permettrait aux équipes de chercheurs du Centre intégratif de génomique (CIG) d'entreprendre sans tarder leurs activités de recherche.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 octobre 2002

DFJ, Christian Pilloud, Secrétaire général a.i. et chef du Service des affaires universitaires, DFJ, rue de la Barre 8, 1014 Lausanne, tél. 021 316 35 01

animalerie.texte
rapport_samarut